

Département du Val d'Oise - Arrondissement de Sarcelles
SIECCAO

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du mardi 11 avril 2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
32	18	19

Vote
A l'unanimité
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture de SarcellesLe :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2023, le 11 avril à 17h30, le Comité Syndical du S.I.E.C.C.A.O. s'est réuni à la Mairie de Luzarches, sous la présidence de Monsieur KRIEQUER Claude, Président du SIECCAO, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués le 05/04/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège du SIECCAO le 05/04/2023.

Présents : M. KRIEQUER Claude, Président du SIECCAO, M. KUDLA Dominique, M. SABATIER Alain, M. DUPUIS Christophe, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. VINCENT Patrick, M. THERRY Eric, M. WHYTE Julien, M. VARON Bernard, M. MANSOUX Michel, M. FALLOT Frédéric, M. BUISSON Jean-Michel, M. GAY Jean-Paul, M. DAUER Ivan, Mme BOCOBZA Sylvie, M. BRICHE Etienne, M. DEBZAK Jean-Michel, M. COLLOBER Ernest.

Suppléants : M. BRICHE Etienne (de M. SOLER Patrick), M. DEBZAK Jean-Michel (de M. DREVILLE Gérard), M. COLLOBER Ernest (de M. GAUBOUR Jacques).

Excusés : M. FONTAINE Pascal, M. SOLER Patrick, M. BOCQUET Jean-Charles, M. DREVILLE Gérard.

Absent ayant donné procuration : M. GUEDON Eric à M. BIZERAY Jean-Jacques.

Absents : M. DUPONT Bernard, M. GAUBOUR Jacques, Mme LAURENT Catherine, M. RIFFIER Gilles, M. DUFLOS Jérôme, M. BOUAFIA M'hamed, M. DELECLUSE Thibault, M. BOUFFLET Pierre, Mme ODELIN. Annick, M. PINSON François, M. NIRO Eric, M. FABRE Jacques.

Invités : Mme ISAY-MULLER Sabine, M. SAKAYAN Marc, M. MICHEL Vincent, M. D'ALBOY Géraud.

A été nommé secrétaire : M. MANSOUX Michel

D1-04-2023

ADOPTION DU COMPTE DE GESTION DE L'ANNEE 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'adoption du Compte de Gestion ;

Considérant que le Compte de Gestion et le Compte Administratif de l'exercice 2021 ont été approuvés au cours de la séance du Comité Syndical du 12 avril 2022 par les délibérations n° D1-04-2022 et D2-04-2022 ;

Vu la reprise de ses écritures par Monsieur le Comptable du Trésor du montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021 constituant la balance d'entrée 2022 ;

Vu la prise en charge de tous les titres de recettes émis et de tous les mandats de paiement effectués en 2022 ;

Vu la réalisation de toutes les opérations d'ordre de l'exercice par Monsieur le Comptable du Trésor Public ;

Vu les états II-1 et II-2 du Compte de Gestion annexés à la présente délibération.

EXPOSE

Le Compte de Gestion de l'année 2022 regroupe l'ensemble des documents qui justifient et résument la totalité des opérations exécutées sous la responsabilité de Monsieur le Comptable du Trésor Public.

Accusé de réception en préfecture
095-200092054-20230411-CA2022-BF
Date de télétransmission : 21/04/2023
Date de réception préfecture : 21/04/2023

Il doit être voté préalablement au Compte Administratif.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- **STATUE** sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 ;
- **ARRETE ET ADOPTE** les résultats des sections budgétaires comme suit, selon l'état II-2 du Compte de Gestion :

	Résultat à la clôture de l'exercice 2021	Part de 2021 affectée à l'investissement 2022	Résultat de l'exercice 2022 (Recettes – dépenses)	Résultat à la clôture de l'exercice 2022
Investissement	2 350 622,81 €	0,00 €	-1 042 448.44 €	1 308 174.37 €
Fonctionnement	1 433 451,50 €	0,00 €	58 479.47 €	1 491 930.97 €
Total	3 784 074.31 €	0,00 €	-983 968.97 €	2 800 105.34 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour copie conforme : le 13/04/2023



Monsieur Claude KRIEQUER, Président du SIECCAO



Monsieur Michel MANSOUX, Secrétaire de séance